



Reconnaissance des acquis Gestion de groupe et organisation du travail (EJN.0A)

Attestation
d'études collégiales (AEC)

La formation continue, votre gage de croissance



Reconnaissance des acquis Gestion de groupe et organisation du travail

(EJN.OA)

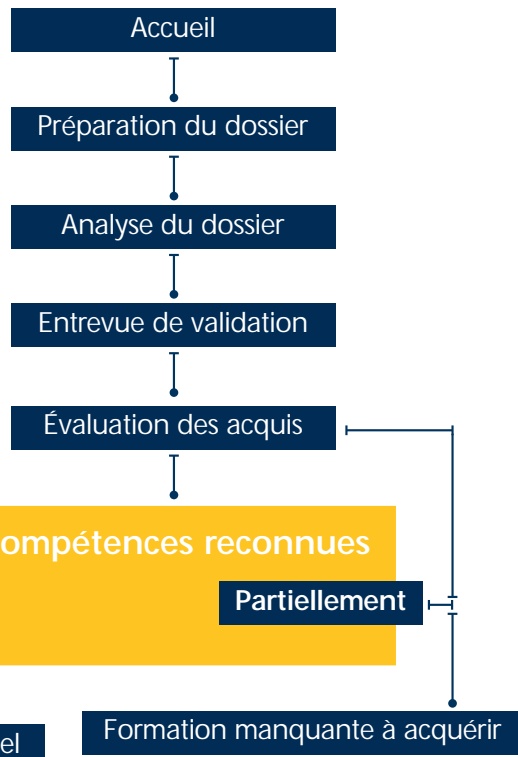
Attestation
d'études collégiales (AEC)



UNE DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS, C'EST QUOI?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est un moyen qui permet d'évaluer et de reconnaître officiellement votre savoir faire, peu importe où, quand et comment vous avez acquis ces compétences. Ce ne sont pas vos années d'expérience qui sont reconnues, mais ce que vous avez appris grâce à vos diverses expériences de vie ou de travail.

LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS EN 6 ÉTAPES...



GRÂCE À LA RAC, UNE ENTREPRISE PEUT :

- Obtenir un bilan des compétences de ses employés;
- Analyser les besoins de perfectionnement ou de formation de ses employés;
- Faire face aux nouvelles technologies utilisées dans son domaine;
- Accroître sa compétitivité face à la concurrence;
- Améliorer son capital-compétences;
- Réduire le taux de rotation du personnel;
- Faciliter la gestion de la relève;
- Augmenter l'autonomie de ses employés;
- Être plus concurrentielle.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le collège;
- Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.

COMPÉTENCES VISÉES PAR LE PROGRAMME

- Analyser la fonction de travail;
- Analyser l'organisation et l'environnement d'une entreprise;
- Appliquer des principes de base en psychologie industrielle;
- Planifier l'implantation et le suivi d'un programme de prévention en santé et sécurité au travail;
- Appliquer une technique d'organisation scientifique du travail;
- Utiliser des techniques de communication et d'animation d'un groupe de travail;
- Résoudre des problèmes techniques, organisationnels et humains liés au domaine de la production;
- Superviser les personnes nécessaires à la production;
- Évaluer les éléments d'un projet de développement organisationnel.

Les **travailleurs formés** et compétents contribuent davantage à la **réussite et à la compétitivité** d'une entreprise. Avec un **diplôme** en main, un travailleur opère de façon **plus efficace, plus sécuritaire** et, par le fait même, est **plus rentable pour l'entreprise**.

QU'EST-CE QUE ÇA RAPPORTE ?

- La diminution de la durée d'une future formation grâce à la reconnaissance des acquis et des compétences, car ce que vous savez déjà... est acquis.
- L'obtention d'un diplôme de niveau collégial à l'intérieur de votre champ de compétence et l'amélioration de votre situation.
- Le développement et la consolidation de vos compétences professionnelles.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Madame Caroline Bouchard
Conseillère en formation

418-228-8896, poste 283
Ligne sans frais : 1 800 893-5111
cbouchard@cegepbceapp.qc.ca